



RÉUNION ORDINAIRE D'AOÛT 2012

tenue le **28 AOÛT 2012** à **15 H**

ORDRE DU JOUR

PRIÈRE

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Acceptation de l'ordre du jour;
2. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2012 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juillet 2012;
3. Acceptation des comptes à payer et déplacements pour les mois de juillet et août 2012 (incluant ceux du TNO);
4. Dépôt des fiches d'imputabilité des cadres de la MRC;
5. Acceptation des déboursés de la MRC et du TNO au 30 juin 2012;
6. Couvertures d'assurance collective, octroi d'un mandat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour procéder à un appel d'offres pour retenir les services d'un consultant en assurances collectives;
7. Transport interrégional, Express-Bus : demande de financement à la Conférence régionale des élus (CRÉ);
8. Achat d'ameublement;
9. Circonscription électorale, mémoire sur les limites et le nom de la circonscription : mandat à la Société d'histoire de Charlevoix;
10. Formation technique juridique : « La rédaction de documents dans un contexte municipal » au coût de 684,10 \$, taxes incluses;
11. Service de téléphonie, mandat à la Commission scolaire de Charlevoix (CSC);
12. Consultations juridiques, offre de services professionnels;
13. Constats d'infraction émis par la Sûreté du Québec : taux d'intérêt à 12 %.

B. TNO (TERRITOIRES NON ORGANISÉS)

1. Équipe de sauvetage TNO : paiement de frais mensuels de 15,99 \$ à Communications Charlevoix pour le regroupement des numéros de pagettes;
2. Paiement d'une facture de 3 800,71 \$ taxes incluses, à Jocelyn Harvey Entrepreneur pour l'installation des paniers de basketball au parc de jeux de Sagard;
3. Demande d'extension pour le dépôt du rôle d'évaluation du TNO au 1^{er} novembre 2012;

4. Création d'un poste budgétaire pour le groupe de sauvetage au montant de 15 000 \$ financé à même le surplus accumulé du TNO au 31 décembre 2012.

C. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1. Conformité des règlements numéros 152, 153 et 157 de la Municipalité de Saint-Siméon;
2. Conformité des règlements numéros 291-2 et 298-2 de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs;
3. Acquisition d'orthophotographies numériques, paiement du premier versement au coût de 4 596,50 \$, sur un total de 10 000 \$, financé aux prévisions budgétaires du TNO;
4. Mandat à monsieur André Plamondon pour des services d'analyses de risque relatifs aux obstructions en cours d'eau;
5. Entente avec le Conseil des trappeurs de Charlevoix;
6. Adoption du Règlement numéro 227-08-12 modifiant le schéma d'aménagement et de développement relativement aux gîtes et aux résidences de tourisme en affectation de villégiature.

D. SÉCURITÉ PUBLIQUE (SERVICE DE POLICE, SÉCURITÉ INCENDIE, MESURES D'URGENCE)

1. Modification de la contribution pénale de 10 \$ à 14 \$ sur un constat d'infraction (sommes perçues en vertu de cette contribution sont affectées à l'aide aux victimes d'actes criminels) à compter de novembre prochain;
2. Avis de motion, modification du Règlement général numéro 196-05-10 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés.

E. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

1. Réaménagement des vestiaires de la SQ, suivi;
2. Mandater le directeur de la gestion des matières résiduelles pour demander des soumissions, au niveau provincial, pour la confection des plans et devis, ainsi que la surveillance de chantier des travaux de construction au LET, des cellules d'enfouissement phase 2 et du recouvrement final de la phase 1;
3. Mandater le directeur de la gestion des matières résiduelles pour demander des soumissions au niveau local pour les transports des conteneurs Roll-Off des écocentres et la fourniture sur une base horaire de machinerie lors de travaux de courte durée au LET;
4. Mandater le directeur de la gestion des matières résiduelles pour demander des soumissions sur invitation pour l'achat de bacs de 360 litres verts et bleus et de bacs de 1 100 litres bleus;
5. Mandat à la firme GMR Internationale pour la gestion informatisée des fosses septiques sur le territoire de la MRC;

6. Mandater le directeur de la gestion des matières résiduelles pour faire réaliser les travaux de réparation d'une bordure d'asphalte dans la côte du pont de la rivière Snigole et l'installation de glissières de sécurité dans deux portions du chemin Snigole;
7. Mandater le directeur de la gestion des matières résiduelles pour demander des soumissions au niveau local pour le déneigement du chemin Snigole;
8. Mandater le directeur de la gestion des matières résiduelles pour demander des soumissions au niveau local pour la fourniture de sable de recouvrement journalier des déchets;
9. Collecte des résidus verts : la MRC mandate l'entreprise Déneigement Clément Néron pour effectuer à l'automne 2012 la collecte des résidus verts sur une base horaire;
10. Système de toile Écosol : installation d'un système d'entraînement hydraulique de la toile pour la somme approximative de 3 000 \$ payé à même le budget d'opération du LET;
11. Mandater le directeur de la gestion des matières résiduelles pour consulter une entreprise spécialisée dans la dispersion des oiseaux nuisibles (goélands);
12. Mandater le directeur de la gestion des matières résiduelles pour procéder à un appel d'offres pour la fourniture de diesel;
13. Prendre résolution pour mandater Lavoie Gagnon, Société d'avocats, pour entamer des procédures judiciaires pour les dossiers des comptes impayés au lieu d'enfouissement technique.

F. AÉROPORT DE CHARLEVOIX

1. Entente de partenariat avec Cinémaginaire;
2. Alimentation UPS, 1 139,95 \$ plus taxes;
3. Génératrice Drummond, offre de service;
4. Proposition pour l'éclairage du stationnement de l'Aéroport;
5. Travaux pour le nettoyage des fossés et le rafraîchissement des lignes des stationnements.

G. DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (incluant le développement social)

1. Municipalité amie des aînés, octroi d'une aide financière du ministère de la Famille et des Aînés à la MRC pour l'élaboration et l'adoption d'une politique des aînés.

H. GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE ET DE L'EXPLOITATION DU SABLE ET DU GRAVIER ET GESTION DES LOTS INTRAMUNICIPAUX (ET AUTRES DOSSIERS FORESTIERS)

1. Lots intramunicipaux, entretien d'une ligne du lot 16, rang 2 sud-ouest, à Saint-Siméon (1,4 km), paiement conjoint avec le propriétaire limitrophe, au coût de 1 200 \$ (600 \$ MRC, 600 \$ M. Gérard Maltais), à même le budget des lots intramunicipaux, au poste « Entretien des lignes »;

2. Lots intramunicipaux, réfection de 19 km du sentier de l'Orignac, au coût de 1 200 \$, à même le budget des lots intramunicipaux, au poste « Divers »;
3. Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – volet 2, répartition de l'enveloppe financière 2012-2013.

I. DEMANDES D'APPUI ET AUTRES

1. SPCA, brunch bénéfique au Domaine Forget : achat d'une table de 10 à 500 \$;
2. Tournoi de golf de la Sûreté du Québec, le vendredi 7 septembre 2012 au Club de golf Murray Bay, au profit de la sclérose latérale amyotrophique (SLA), inscription du préfet et du président du CSP (90 \$ par personne) et achat d'un trou au coût de 200 \$;
3. Réseau des femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale, demande d'appui;
4. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, primes d'assurances pour les citoyens, demande d'appui de la MRC des Maskoutains;
5. Solidarité rurale, forum sur les richesses naturelles : délégation;
6. Musée d'art contemporain, achat de 2 billets au coût de 500 \$;
7. ZEC Lac-au-Sable, festivité de la croix du lac Jacob : financement au coût de 500 \$ pour la réception (vins et fromages).

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS